ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question au Gouvernement n° 3002

Texte de la question

POLITIQUE MIGRATOIRE

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Guibal, pour le groupe Les Républicains.

M. Jean-Claude Guibal. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Le Moyen-Orient est à feu et à sang, l'Afrique croule sous le poids de sa démographie, et à nos frontières, le nombre de migrants ne cesse d'augmenter. Les flux migratoires seront sans doute, demain, l'un des phénomènes majeurs de la planète globalisée. Monsieur le Premier ministre, je souhaite vous poser trois questions.

Depuis quelques jours, 200 à 300 migrants sont massés à Vintimille, à la frontière franco-italienne. Ils ne sont que 200 à 300 à la frontière, mais ils sont 57 000 à être entrés en Italie depuis le début de l'année, et ils étaient 100 000 à l'avoir fait l'an dernier. Ils sont par ailleurs près d'un million à attendre entre Tripoli et Benghazi, à moins de 100 milles nautiques des côtes européennes, de pouvoir suivre le même chemin qu'eux. Je suis témoin que jusqu'à présent la frontière entre Vintimille et Menton est étanche, au moins sur ses axes principaux. Il faut qu'elle le reste, ne serait-ce que pour faire savoir à ceux qui seraient tentés par l'immigration qu'ils n'auront pas d'avenir en Europe.

Ma première question, monsieur le Premier ministre, est la suivante : pouvez-vous nous confirmer que la frontière franco-italienne restera bien fermée ?

Bien évidemment, cette situation n'est pas appréciée de nos amis et voisins italiens, et il faut les comprendre. Les accords de Schengen leur confient le contrôle de 6 000 kilomètres de côtes européennes, et la convention de Dublin leur impose, en tant que pays d'entrée, d'étudier les demandes d'asile.

M. le ministre de l'intérieur se réunit aujourd'hui à Luxembourg avec ses homologues européens pour organiser le « renforcement de la solidarité ». Ma seconde question porte sur ce point, monsieur le Premier ministre : que propose la France pour ne pas laisser l'Italie supporter seule la charge de ces flux migratoires ? La solidarité européenne est nécessaire. Elle ne suffira pas si les sources de l'immigration ne sont pas taries. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. Merci, monsieur le député.

La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie.

Mme Annick Girardin, *secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie.* Monsieur le député,

oui, nous faisons face à une crise sans précédent. Oui, notre réponse doit être européenne, cohérente et globale, en évitant à tout prix les amalgames. Vous l'avez dit : aujourd'hui, des migrants arrivent en masse ; mais leurs situations sont très différentes. Il y a d'abord les personnes qui ont manifestement besoin de protection : Syriens et Érythréens. Ils doivent être accueillis sur notre territoire selon les conventions internationales : c'est notre devoir. Il y a ensuite les migrants irréguliers, qui, eux, n'ont pas vocation à se voir accorder l'asile.

Nous travaillons à une réponse européenne qui repose sur deux principes, que vous avez évoqués : la solidarité et la responsabilité. La solidarité, parce que nous ne pouvons pas laisser l'Italie et la Grèce seules face à cette pression. Nous soutenons la proposition de la Commission européenne de mettre en place un mécanisme temporaire de relocalisation, pour mieux répartir – et c'est normal – entre les États membres les migrants qui ont vocation à se voir accorder l'asile.

M. Pierre Lellouche. C'est incompréhensible ! Quelle est votre politique ?

Mme Annick Girardin, *secrétaire d'État.* La responsabilité, parce que notre solidarité ne peut être mise en œuvre que si certaines conditions de gestion des flux sont respectées par les pays où a lieu la première entrée. Cette réponse doit être faite – vous l'avez dit également – en pleine coopération avec l'Italie et la Grèce ; cela passe, pour la France, par un renforcement des contrôles de la police aux frontières.

Mme Bérengère Poletti. Vous ne nous donnez aucune réponse ! C'est lamentable !

Mme Annick Girardin, *secrétaire d'État.* Soyons lucides : pour répondre à cette crise, il faut aussi s'attaquer à ses causes – vous l'avez dit. La solidarité internationale devra être au rendez-vous au cours de l'année 2015. C'est le grand message d'Addis-Abeba, en juillet prochain, en Éthiopie, comme à Paris, à la fin de l'année 2015, parce que les causes des migrations sont aussi liées au climat. Nous allons mesurer cette solidarité internationale : la France est aux avant-postes pour mobiliser ses partenaires internationaux.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Guibal
Circonscription : Alpes-Maritimes (4e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3002
Rubrique : Étrangers
Ministère interrogé : Francophonie
Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 17 juin 2015
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 juin 2015